

Appel à Candidature Pour l'élection au Comité Directeur de la Ligue 2024-2028

Talence, le 06/06/2024

Chère licencié(e), cher licencié,

Afin de renouveler le comité directeur de la Ligue, conformément à l'article 12 de ses statuts, 18 sièges sont à pourvoir répartis de la façon suivante : 9 postes sont réservés à des hommes, 9 à des femmes.

- Pour les représentants de clubs :

L'élection aura lieu sous forme d'un scrutin de liste proportionnel à un tour selon les modalités décrites à l'article 12 des statuts de la Ligue.

Les listes doivent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception et/ou par tout autre moyen permettant de faire preuve de la date de réception **avant le 11 septembre 2024 à 23h59** à l'adresse suivante :

Maison Régionale des Sports, 2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

Ou

info@na.ffme.fr

- Pour les représentants des établissements affiliés :

Conformément aux statuts de la Ligue, aucun poste n'est à pourvoir au titre de la catégorie des établissements affiliés car la Ligue comporte moins de 10 membres de cette catégorie (9) au 06/06/2024

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : info@na.ffme.fr

Veuillez recevoir, chère licenciée, cher licencié, mes sentiments les plus cordiaux

Talence, le 06 juin 2024

Jean-François Briand, Président de la Ligue

